COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 5 FÉVRIER 2013

Excusés: M. Hamoudi, C. Duouy.

La séance est ouverte à 18h40.

C. Cavignac est désignée secrétaire de séance.

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1. RYTHMES SCOLAIRES:

Il s'agit de se prononcer sur la mise en place du décret concernant les nouveaux rythmes scolaires en primaire. 4 jours et demi de classe par semaine. 5H30 de cours / jour, dont 45mn d'animation culturelle (artistique ou sportive).

Les communes du canton se sont très majoritairement prononcées pour attendre la rentrée 2014 pour mettre en application le décret. Le budget qui doit être voté mi-avril devra tenir compte de la mise en place ou non de l'application du décret. Pour l'école de Tauriac, l'application du décret implique le recrutement de 8 animateurs culturels.

La décision de reporter la mise en place des nouveaux horaires est adopté à 1 abstention près.

Préavis de grève à l'école le 12 février suivi à 100% par les enseignants contre la mise en place de nouveaux rythmes scolaires tel que proposé. La commune a le choix de mettre en place un service minimum ou de ne pas le faire. Mme le Maire demande au conseil de se prononcer sur la mise en place du service minimum.

8 votes Contre, 4 votes Pour. Pas de service minimum.

2. PROJET D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE :

Les enseignants de l'école de Tauriac ont rédigé un projet pédagogique pour obtenir une subvention du Conseil Général pour s'équiper de 10 ordinateurs.

3. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA 3° TRANCHE DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE :

Mme le maire demande au conseil de l'autoriser à transmettre le dossier de demande de subventions pour la 3° tranche des travaux, même si les subventions de la 2° tranche n'ont toujours pas été confirmées. Le Conseil municipal vote pour à l'unanimité.

4. **ASSOCIATIONS**:

Les dossiers de demande de subvention ont été distribués aux associations présentes lors de la réunion de préparation du forum des associations. Les autres dossiers ont du être envoyés par courrier.

5. **TIG**:

Les communes peuvent être support de Travaux d'Intérêt Généraux, pour les peines de moins de 2 mois de prison. Mme le maire demande au conseil son accord pour qu'elle signe une convention avec la Préfecture pour recevoir des personnes assujetties au TIG.

Le conseil se prononce pour à condition que les personnels encadrant soient d'accord.

6. CALENDRIER SADDI:

Il sera prochainement voté en Conseil Communautaire.

QUESTIONS DIVERSES:

Plan de la commune : Le plan de la commune placé sur le parking de la salle des fêtes est en cours de révision. Les entreprises de la commune ou les fournisseurs de la mairie sont à nouveau sollicités pour participer à son financement et bénéficier d'une publicité.

Travaux de la boulangerie : Ils sont en cous de réalisation, mais ils ont pris du retard, l'ébéniste s'étant fait attendre et le carreleur retenu ayant cessé son activité.

Travaux de la poste : ils sont également en cours de réalisation, mais sont également contrariés par l'absence de l'intervention de la Poste qui doit déplacer son coffre fort.

Commission départementale d'accessibilité : ?????

CAB : le projet se déroule selon le planning prévu, l'arrêt de bus de Peugeais pose toujours un problème insoluble.

Le vieux tracteur de la commune sera mis en vente prochainement, tant qu'il fonctionne encore et qu'on peut en tirer un peu d'argent. Il n'est plus utile depuis que la commune s'est doté d'un camion à plateau. Le hangar technique sera ainsi moins encombré.

Forum des associations le 23 février : il sera animé par 9 associations de la commune. Il se conclura par un apéro dînatoire offert par la mairie.

Les associations se plaignent du comportement irrespectueux de l'ALSH qui ne remet pas en état les lieux après leur passage.

Une fuite d'eau est signalée sur la route de Charruau.

SIAEPA : pour se raccorder au tout à l'égout, les usagers dont l'installation existante n'est pas aux normes devront payer 2 100 €. Si l'installation existante est aux normes, le raccordement ne sera pas payant.

Une recrudescence des cambriolages est signalée.

Plusieurs lampadaires fonctionnent mal, il faut les signaler au secrétariat de mairie pour qu'il fase intervenir l'entreprise de maintenance.

M. Rodrigues n'habitant plus la commune se demande s'il doit démissionner de son mandat.

Mme Lagune souhaite s'installer sur la place de l'église le dimanche matin pour vendre des plats cuisinés. Elle souhaite démarrer cette nouvelle activité doucement et vérifier si elle est viable. Le conseil propose d'établir avec elle une convention d'occupation d'espace public.

Date du prochain conseil municipal: mardi 26 mars 2013 à 18h30.

La séance est levée à 20h.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 2 AVRIL 2013.

La séance est ouverte à 18h10.

Excusé: Jérôme Sicard.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

M^{me} le Maire demande au conseil d'observer une minute de silence en hommage à M. Max Jeanjean qui vient de nous quitter.

Le conseil doit prendre une délibération sur le changement des statuts de la compétence enfance et jeunesse de la Communauté des Communes.

Le conseil vote pour à 1 abstention près.

Le conseil doit prendre une délibération pour approuver la nouvelle constitution du Conseil Communautaire en application de la nouvelle réglementation nationale qui vise à diminuer le nombre de délégués communautaires.

Il en résulte que la commune de Tauriac n'y sera plus représentée que par 3 personnes, qui n'auront pas de suppléant. Seules les plus petites communes du Canton qui n'ont qu'1 seul représentant auront encore un suppléant.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

- Compte de résultat 2012.
 - → Vote du compte administratif. Il est présenté par l'aîné des élus en l'absence de M^{me} le Maire qui s'est retirée pour ce vote.

Le budget 2012 est excédentaire, plus que ne l'était le budget 2011. La bonne gestion du budget 2012 a même permis de rembourser 20 000 € de la ligne de trésorerie contractée par la municipalité précédente.

Le compte administratif est voté à l'unanimité.

 \rightarrow Vote du compte de gestion. M^{me} le Maire le présente.

Le conseil le vote à l'unanimité.

→ Affectation du résultat

Le conseil le vote à l'unanimité.

➤ Vote des 3 taxes

M^{me} le Maire précise que le budget présenté a été établi sans augmentation des taxes municipales. En effet, les recette fiscales de la commune augmentent même sans augmentation des taxes car les bases de calcul ont changé. M^{me} le Maire propose donc de ne pas augmenter les 3 taxes.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

- Budget prévisionnel 2013.
 - → Les charges à caractère général augmentent car M^{me} le Maire propose de contracter une prestation pour le ménage de la salle des fêtes, pendant 1 an. En effet, le ménage de la salle des fêtes est un problème récurent et les incertitudes liées aux personnels ne vont faire qu'empirer les choses. Mme le Maire présente un devis d'une entreprise locale de 600€/mois pour 12 mois. M. Rubio se prononce contre cette solution, préférant privilégier le choix du recrutement d'une personne qui pourrait être affectée au ménage de la salle des fêtes, mais aussi être employé ailleurs en complément de son service.

M^{me} le Maire met au vote sa proposition de contrat avec l'entreprise de nettoyage ; 12 votes pour, 1 vote contre.

→ Les charges de personnel augmentent pour les personnels titulaires et diminuent pour les personnels contractuels car l'employée de l'agence postale reprend après son congé parental, sa

remplaçante nous quitte donc.

→ Recettes

Les dotations et subventions ne sont pas encore connues, pour la plupart, le budget prévisionnel est donc basé sur les chiffres de l'année passée.

Le conseil approuve à l'unanimité le budget prévisionnel tel qu'il a été présenté.

➤ 3° tranche des travaux de l'église

A la demande de la DRAC, nous devons annuler la délibération qui avait été prise sur un montant de 101 000€. La DRAC demande de revoter la délibération sur une somme de 103 000€ pour tenir compte des risques de dépassement de budget sur un tel chantier.

Le conseil vote cette nouvelle délibération à l'unanimité.

Dossier FDAEC

M^{me} le Maire demande au conseil de l'autoriser à affecter la subvention de 3 226€ à la voirie. Le conseil accepte à l'unanimité.

➤ Appel d'offre voirie

M^{me} le Maire demande au conseil de l'autoriser à lancer l'appel d'offre pour le chantier de voirie 2013. Le conseil vote pour à l'unanimité.

➤ Demande de plaçage de M^{me} Lagune.

En plus du dimanche sur la place de l'église, M^{me} Lagune demande à s'y installer le mercredi matin. Elle a vu avec le boulanger pour éventuellement disposer de pain le jour de fermeture de la boulangerie.

Le conseil est d'accord pour cette nouvelle offre de service et y étend la gratuité proposée pour que M^{me} Lagune puisse lancer son activité. Par contre, M^{me} Lagune paiera l'électricité consommée pour son activité sous forme de redevance.

➤ Plan Local d'Urbanisme.

- La consultation des services de l'état est terminée. 5 avis nous sont parvenus avec des remarques sur la forme qui ne constituent pas des avis défavorables.
- La demande de nomination d'un commissaire enquêteur a été envoyée. Elle devrait avoir lieu dans les 2 mois qui viennent.
- Ensuite, l'enquête publique sera lancée.

Plan de Prévention des Risques de Mouvement de terrain.

Ce document est en cours de rédaction à la préfecture, l'enquête publique qui y est liée va être lancée dans le mois de juin probablement. Ce document sera opposable au PLU, c'est pourquoi nous en avons tenu compte dans l'élaboration du PLU.

- Rappel : samedi 6 avril, la salle des fêtes recevra un spectacle de théâtre gratuit pour tous.
- Le recueil réalisé et édité par « l'atelier des mots » de Tauriac sera présenté à la maison des vins de Bourg.
- Penser à organiser la cérémonie du 8 mai.
- > SCOT de pays, les réunions de travail ont commencé pour expliquer ce que c'est et comment il va falloir s'y prendre pour le rédiger. Des ateliers seront ensuite mis en place. Tous les élus intéressés doivent s'y investir car il faut y travailler si on ne veut pas le subir.
- Prochaine réunion du Conseil Municipal prévue autour du 15 mai.
- ➤ 20h15, la séance est levée.

La séance est ouverte à 18h30.

Absent : M. Hamoudi Excusé : J.Sicard

Le compte rendu du précédent conseil municipal est adopté à l'unanimité.

1. Présentation de la CAB par M. Libaud du cabinet Nechtan

La convention d'aménagement de bourg est prévue sur 4 ans.

- a) 2014. Aménagement voirie devant La Poste et les commerces de La Lustre.
- b) 2015.
 - Pont du Moron ; aménagement du carrefour en goulet.
 - Aménagement des abords depuis la mairie jusqu'à la boulangerie et devant la salle des fêtes. La place derrière la salle des fêtes a été retirée de la CAB, elle sera traitée séparément avec les amendes de police.
- c) 2016.
 - Parking devant la place de l'Eglise.
 - Parking derrière la place de l'Eglise et aménagements des circulations sur la place.
- d) 2017. Aménagement de l'entrée du bourg et devant l'école.

Toutes les actions retenues sont subventionnées par le Conseil Général.

Le projet et sa programmation sont adoptés à l'unanimité.

2. Projet de subvention.

Mme le Maire demande au Conseil de l'autoriser à transmettre les dossiers de demande de subventions pour :

- Le parking de la poste et la place derrière la salle des fêtes : dossier d'amendes de police. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- Les routes empruntées par les transports en commun. Le Conseil approuve à l'unanimité.
- La rénovation du bien patrimonial qu'est le four à pain. Le Conseil vote oui à l'unanimité.

3. Décisions modificatives.

Pour le Gaz et le petit matériel. Le budget prévisionnel était trop étriqué sur ces 2 postes, mais les dotations de l'état et la péréquation cantonale sont plus importantes que prévues donc ces décisions modificatives ne changent rien.

4. Questions diverses.

- a) Demande de subvention d'une association de clowns intervenant à l'hôpital Pellegrin.
 10€enfant ayant bénéficié de leurs prestations. Le Conseil est d'accord après vérification du sérieux de l'association.
- b) Emploi avenir : le recrutement est reporté en attendant de savoir ce que M. Vezar fait (temps partiel ou temps plein?)
- c) Déchetterie sur la zone d'activité : l'étude de faisabilité des travaux est lancée.
- d) Rénovation du four à pain : les travaux du four sont terminé, une première chauffe a eu lieu et s'est bien passée. Les travaux du local devraient être terminés fin juillet.

 M. Pubio souligne que malgré les coûts supplémentaires, la rénovation du four valoit la peir
 - M. Rubio souligne que malgré les coûts supplémentaires, la rénovation du four valait la peine d'être faite car elle valorise un patrimoine et bientôt le travail d'un artisan au service de la convivialité dans le village.
- e) L'étude énergétique de la mairie a été faite, celle de la salle des fête pas encore.
- f) PLU : le dossier suit son cours, l'enquête publique devrait être lancée dans la fin de l'été.
- g) La Kermesse des écoles aura lieu vendredi 28 juin en soirée.
- h) Feu de St Jean le 15 juin.

- i) Transports scolaires : le Conseil Général a passé la subvention de 100% à 30% . Une demande de subvention exceptionnelle a été faite pour amortir ce coût qui n'était pas prévu au budget. C'est au moins une ligne de bus sur les deux existantes qui disparaîtra à la rentrée prochaine.
 - La navette entre les 2 écoles n'est pas concernée par cette mesure, elle reste subventionnée à 100%.
- j) Plonge de la cantine scolaire : les agents municipaux vont faire les travaux nécessaires à l'installation du nouveau matériel dont l'arrivée est programmée en juillet.
- k) Travaux du toit de l'église : les toits des chapelles n'étaient pas compris dans les travaux de rénovation, l'architecte s'occupe de négocier avec l'entreprise pour que les travaux soient faits.
- 1) Problème de fossés dans la rue de la Guinaudine.
- m) Fête du pain vendredi 13 septembre 2013.

Prochaine réunion du conseil mi-septembre. La séance est levée à 20h.

Compte rendu du Conseil municipal du 19 novembre 2013

Présents: Ms Robert, Laville, Devesa, Rubio, Courreau, Sicard, Mmes Saëz, Dupouy, Gascon,

Cavignac, Lozes

Excusés : M. Rodrigues

Absents: M. Hamoudi, Mme Schoemer.

18h40 La séance est ouverte.

Secrétaire de séance : Mme Cavignac

Mme le Maire accueille M. Mortemar qui vient présenter au Conseil le dispositif Natura 2000.

M. Mortemar distribue aux élus un dossier de présentation. Il explique que sur notre territoire, Natura 2000 en est à l'inventaire des espèces naturelles et à la cartographie.

Lorsque le Document d'Objectif en cours de rédaction sera adopté et applicable, un animateur sera recruté pour rencontrer les riverains, les informer et travailler avec eux pour limiter au mieux les contraintes

12 % du territoire local et national est concerné par Natura 2000.

Dossier de demande de DETR

Le conseil prend la délibération de faire porter la demande de DETR sur le projet de convention d'aménagement de bourg (première tranche de la CAB).

Vote pour à l'unanimité.

Tarifs municipaux

Le conseil décide d'augmenter le tarif :

- du ticket de cantine + 2% : 7 pour, 3 contre, 1 abstention.
- De la garderie + 2% : 8 pour, 1 contre, 2 abstentions.
- De la salle des fêtes + 2 % : Unanimité pour.
- Des concessions du cimetière + 2% : Unanimité pour.
- Emplacement commercial sur le domaine public + 2% : Pour à 1 abstention près.
- Les loyers municipaux seront augmentés sur la base de l'indice national.

Terrain sur la zone d'activité à Monnet

Un courrier officiel est parvenu en mairie pour confirmer l'abandon du SMICVAL de tout projet d'achat compte tenu des résultats défavorables de l'étude de sol.

Mme le Maire ayant reçu des propositions fermes d'achat du terrain demande au Conseil de l'autoriser à conclure la vente en signant le sous-seing et l'acte de vente.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Délibération autorisant Mme le Maire à solliciter une aide parlementaire exceptionnelle.

Mme le Maire expose au Conseil les démarches entreprises pour monter un dossier de demande d'aide exceptionnelle pour réaliser les travaux nécessaires sur le domaine public suite à l'inondation du 4 octobre dernier.

Le Conseil vote pour à l'unanimité.

Questions diverses:

Rythmes scolaires: Mme le Maire fait le point du travail réalisé en concertation avec les enseignants et les élus de la CDC. L'encadrement nécessaire est de 2 adultes/classe, les activités péri-scolaires se feront dans les classes.

Elle explique que l'aide financière pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ne sera versée qu'1 fois. Elle propose de l'utiliser à la formation du personnel municipal qui devra intervenir sur le dispositif. Plusieurs élus suggèrent que du matériel soit également acheté avec cet

argent.

Collecte de la banque alimentaire : les 29 et 30 Novembre prochain, à Carrefour Market de Bourg et à Intermarché de Pugnac. Besoin de bénévoles.

Travaux d'assainissement : malgré les intempéries, les travaux avancent. La route de Monnet doit être fermée du jeudi 21 novembre au lundi 9 décembre car les engins travaillent au milieu de la chaussée.

Réparation sur la route de Monnet : suite à l'accident du camion toupie qui a dégradé la chaussée et les bas-côtés, les travaux de réparation seront entrepris en janvier, de même que les travaux d'aménagement du parking de la Poste.

PLU : le comité de pilotage se réunit le 9 décembre.

Voeux 2014 : le 10 janvier à 19h.

Commission salle des fêtes et associations :

M. Rubio rapporte les observations, remarques et demandes des associations. Il souligne qu'elles souhaitent multiplier les manifestations inter-associatives. Le forum inter-assos est reconduit en septembre, l'association de sauvegarde du patrimoine propose une grande fête sur 1 week-end complet pour les 900 ans de l'église en 2014.

Le ménage de la salle des fêtes réalisé par une entreprise privée n'est plus aussi satisfaisant qu'au début du contrat.

Document unique de sécurité : M. Devesa présente le travail qu'il a réalisé sur ce sujet avec un conseiller d'une entreprise spécialisée dans la mise en forme de ces dossiers.

Coût : 900 € la première année (rédaction + mise en application)

600 € / an pour les mises à jour annuelles.

A prévoir sur le prochain budget.

Commission cimetière : de nombreuses concessions seront à reprendre l'année prochaine. Il y a désormais de la place dans le cimetière grâce au travail suivi de la commission. Le prochain sujet de travail est le règlement intérieur du cimetière.

Syndicat des collèges et lycées de Blaye : Mme Gascon explique que la procédure de fusion des 2 syndicats votée par les conseils municipaux est suspendue par le Préfet qui s'y oppose.

100 ans de la guerre 1914-18 : M. Robert informe le Conseil que l'association du patrimoine propose une action de collecte de documents et témoignages de cette époque, mais il faudrait qu'il soit porté par la municipalité et/ou le PML.

Prochain CM prévu le lundi 16 décembre à 18h30.

20H40, la séance est levée.

Compte rendu du conseil municipal de lundi 23 décembre 2013

18h35, le quorum étant atteint la séance est ouverte.

Présents: Mme C. Saëz, Ms J-M. Robert, M. Hamoudi, D. Rubio, P. Laville, Mmes V. Lozes, C.

Cavignac, D. Gascon.

Excusés: Ms O. Devesa, J. Sicard, Mme C. Dupouy.

Absents: Ms S. Courreau, J. Rodrigues, Mme E. Schoemer.

Secrétaire de séance : C. Cavignac

Le compte rendu du précédent CM est approuvé à l'unanimité.

• Délibération pour l'arrêt du PLU.

Mme le Maire rappelle les épisodes précédents de la procédure.

Le 9 décembre dernier, le Comité de pilotage du PLU, composé des représentants des services de l'Etat, des membres de la commission et des personnalités associées s'est réuni pour faire un dernier point sur le projet. Des commentaires ont été apportés par les services de l'Etat :

1. Le phasage des zones AU et AUY.

Le phasage des zones AU du bourg, permettra à l'urbanisation de s'étaler dans le temps et à la municipalité d'organiser la défense incendie et l'assainissement collectif. La zone Guinaudine ouest et Couteau derrière les écoles en n° 1 puis la zone Guinaudine est, enfin le bourg devant les écoles en cohérence avec la Convention d'Aménagement de Bourg (CAB).

La zone d'activité (ZA) de Damet est en 2AUY en attendant un projet précis de la Communauté des Communes.

Des compléments d'information sur la zone UY de la cave de Tauriac ont encore été donnés pour préciser que le terrain disponible sur ce secteur appartient au CG et sert de lieu de stockage.

- 2. Défense incendie. Une programmation du renforcement de la défense incendie a été exigée. Mme le Maire en a établi une en fonction de l'urbanisation existante et de ses développements prévus dans le projet.
- 3. L'Institut National de l'Appellation d'Origine a reconnu les efforts réalisés avec ce projet pour protéger les espaces agricoles et viticoles, selon eux il est évident que le projet est le fruit d'un travail important dans lequel rien n'a été laissé au hasard.

Mme le Maire insiste sur le fait que ce projet doit voir le jour, que la commission y a beaucoup travaillé en concertation constante avec les services référents. Ce PLU n'est pas définitivement figé,il pourra être modifié par des procédures de révision ou de modification ; c'est un cadre qui devra évoluer en fonction des changements de législation et des projets municipaux. Mais dans l'immédiat, il faut qu'il soit mis en place pour remplacer le POS obsolète depuis longtemps.

Mme le Maire met la délibération d'arrêt du PLU au vote. Le conseil vote pour à l'unanimité. Le Préfet doit maintenant le valider pour qu'il soit applicable et opposable.

• Mise à jour du classement de la voirie communale.

Le FDAEC (subvention de l'Etat pour l'entretien des voiries) est calculé en fonction du linéaire de voirie communale déclaré.

M. Laville, responsable de la voirie et M. Moreau de la Direction Départementale des Territoires, ont fait le point pour ajuster le classement officiel à la réalité du terrain. Notamment, le

chemin de La Badie, le chemin de La Palu (partie Tauriac) et les parkings goudronnés ont été inscrits au classement.

Les investissement de voirie ont été importants depuis le début du mandat, et de 40 000 € cette année, ce qui fait que la voirie communale est plutôt en bon état.

Mise à jour votée à l'unanimité.

• Vente de la parcelle des Longées.

La commune possède une petite parcelle de terrain sans accès pour l'entretenir. Un des voisins souhaite l'acheter. Mme le Maire propose de la lui vendre au prix de 1000 €

Le Conseil accepte la proposition à l'unanimité et donne l'autorisation à Mme le Maire de signer les documents afférents.

• Embauche d'une personne en Contrat d'Accès à l'Emploi.

Mme le Maire a rencontré M. Clément BABUS, un jeune homme de 21 ans électricien de formation. Il est intéressé par ce type de contrat de 28h / semaine, pour une période de 6 mois car ce sera pour lui une première expérience professionnelle et qu'il a d'autres projets pour l'avenir.

Vote du Conseil: Pour 6, Contre 1, Abstention 1

• Questions diverses.

- Parcelle à vendre sur la zone d'activité : le bornage est en cours.
- Oune commission de travail sur les rythmes scolaires est créée pour travailler avec la Communauté De Communes sur le projet de territoire et avec les enseignants du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique. La CDC pouvant assurer 1/4 des interventions en activités péri-scolaires, la commission devra évaluer les besoins et le coût financier restant à charge de la commune.
- Commission finances : la préparation du budget est en cours.
- Conseillère Générale : elle tiendra une permanence à la mairie de Tauriac le 31 janvier.
- o Carrières de La Lustre : les droits d'exploitation sont définitivement fermés.
- Logements de la commune : le grand logement de la Poste, libéré dernièrement sera rénové avant d'être à nouveau mis en location.
- Travaux d'assainissement : conformément au planning prévisionnel, ils sont intérrompus pendant les fêtes. Les travaux avancent normalement. Les ouvriers sont méticuleux et attentifs aux besoins ou aux inquiétudes des usagers. Le chantier se terminera par la remise en état de la voirie.
- Place de l'église : M. Rubio suggère qu'il serait souhaitable de prévoir au prochain budget des tables de pique-nique pour les touristes de passage sur la place des Tilleuls.
- Parking de La Lustre : le goudronnage sera réalisé fin janvier, le chantier ayant été repoussé à cause des intempéries.
- Route de Monnet : les réparations (chaussée et busage fossé) prévues à la suite des accidents sont également repoussées en janvier.
- Columbarium : La stèle est commandée, l'installation est prévue en janvier.
- Un petit BM sera distribué début janvier pour annoncer les voeux de la municipalité.
- Prochain CM prévu mardi 4 février à 18h30.

19h50, la séance est levée.

CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 20 février 2014

19h, le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Absents: M. Rodrigues, Mmes Dupouy, Gascon, Schoemer.

<u>Excusés</u>: Ms. Hamoudi, Rubio. <u>Secrétaire de séance</u>: C. Cavignac

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour : la délibération pour l'aide parlementaire exceptionnelle doit être modifiée.

Le Conseil est d'accord à l'unanimité.

1. Permanence des bureaux de vote.

8h-11h30 : C. Saëz, D. Rubio, M. Hamoudi, J. Rodrigues, P. Laville.

11h30-15h: C. Saëz, O. Devesa, C. Dupouy, D. Gascon, V. Lozes.

15H-18h: C. Saëz, C. Cavignac, S. Courreau, JM. Robert, E. Schoemer.

- J. Sicard absent. Organisation valable pour les 2 tours.
 - 2. Institution d'un droit de préemption urbain.

Ce point est repoussé au prochain Conseil Municipal car le PLU n'est pas revenu des services de l'état.

3. Loyer appartement de La Lustre

Proposition est faite d'augmenter le loyer de l'appartement de La Lustre actuellement en rénovation. Des travaux sont réalisés dans la salle de bain, sur l'électricité, et les murs intérieurs sont repris à neuf. Des travaux d'isolation sont également prévus.

Le loyer passerait de 614 €en l'état actuel à 700 €après rénovation.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

- 4. Point sur les travaux en cours.
- Assainissement : La fin des travaux initialement prévue début mars ne sera effective que fin mars à cause des intempéries.
- Façade de la boulangerie : les travaux de rénovation de la pierre sont en cours, l'artisan signale une malfaçon du linteau de la vitrine, trop court, il endommage les pierres de soutennement.
- Abris bus de La Lustre : le Conseil Général est en train de réaliser les travaux d'aménagement handicapé prévus depuis plusieurs mois. Les travaux de la place de la Poste devraient commencer dans la semaine du 24/02 si le temps le permet.
- Travaux de la route de Monnet : ils sont encore repoussés, cette fois à cause d'ERDF qui vient de se rendre compte qu'une ligne moyenne tension passe sous le fossé qui doit être busé. ERDF doit déplacer cette ligne avant que les travaux ne puissent commencer.
- Columbarium : la pose est prévue début mars. Toutes les cases seront identiques. Les modifications du règlement intérieur du cimetière sont prêtes pour approbation par le prochaine municipalité.
- 5. Demande de subvention exceptionnelle à notre sénatrice suite aux intempéries du 4 octobre dernier.

Les travaux de réparation ne pouvant attendre, ils ne sont plus éligibles à l'aide exceptionnelle. Mme le Maire ayant fait valoir que l'argent investi dans ces réparations mettait en

péril d'autres projets, nous devons prendre une nouvelle délibération pour que les travaux de toiture de la salle des fêtes d'un montant de 6 917 €soient couverts par l'enveloppe parlementaire exceptionnelle.

Le Conseil vote pour à l'unanimité.

6. Questions diverses:

- Feu d'artifices. Comme chaque année, Mme le Maire et le comité des fêtes l'ont choisi conjointement pour une somme de 3 900 €
- Isolation des bâtiments publics : Un représentant de Total a rencontré Mme le Maire pour isoler les bâtiments publics de la commune à des tarifs préférentiels. Ecole, gratuit, 180 € pour la cantine, devis en cours pour la mairie, les logements municipaux ...
- La vente du terrain de la zone d'activité n'est toujours pas finalisée pour des questions administratives.
- Rythmes scolaires : une commission intercommunale a beaucoup travaillé sur la question. Une formation des personnels municipaux va être mise en place, Noëlle et Nathalie seront formée pour le BAFA. Le CDC propose également une formation des bénévoles volontaires d'une demi-journée pour 10 €

Les activités peri-scolaires auront lieu le lundi de 13h50 à 14h40, les autres jours de 15h30 à 16h20.

De très nombreuses questions ne sont pas encore réglées pour la rentrée.

- Ecole : les effectifs sont inconnus pour la rentrée, les inscriptions sont donc ouvertes dès maintenant.
- La Poste : Mme le Maire a rencontré Mme Petit, responsable de la Poste et de notre agence postale pour régler les dysfonctionnements liés, entre autre, à des soucis relationnels entre la Poste et l'agence postale.
- Le Pays : M. Devesa informe le Conseil que le pays va devenir « Pôle d'équilibre territorial », avec de nouvelles compétences. L'année 2014 va donc être une année de transition et d'adaptation qui ne laissera pas la place à beaucoup d'activités.
- Syndicat du Moron : sa fusion avec le SIAR du Blayais est effective. La prochaine municipalité devra déterminer si elle veut que la Marguerite entre dans ses compétences.
- SIAEPA: La taxe de raccordement de 2100 € n'a pas été abaissée, malgré la demande écrite de Mme le Maire. Pas de facilité de paiement non plus, le syndicat n'a pas le droit de le faire. Les usagers ont 2 ans pour se raccorder, pendant ce délai, ils doivent s'organiser pour rassembler la somme nécessaire au raccordement. Seul le percepteur peut accorder des facilités de paiement.
- Gironde numérique : le renforcement du réseau numérique sera effectif fin 2014. Mme le Maire s'est insurgée contre le plan qui lui a été présenté car la zone d'activité n'y est pas desservie.
- Culture : des propositions de cinéma en plein air et de concerts classiques dans l'église arrivent, il serait bon de les étudier avant d'établir le budget 2014.
 - Prochaine réunion de Conseil prévue le 10 mars à 18h30.

20h45, l'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance.